

CONCOURS	2024-05
FONCTION	Technicien en génie civil_Mandat ingénierie
STATUT	Régulier temps plein
SERVICE	Ingénierie
ENTRÉE EN POSTE	Avril 2024

À PROPOS DE LA VILLE DE PRÉVOST

La Ville de Prévost, au pied des Laurentides, se caractérise par son engagement envers le développement durable. Avec plus de 13 500 habitants, la Ville se démarque par sa forte vitalité et son dynamisme sur le plan résidentiel, commercial et industriel.

Sous la supervision du directeur du Service de l'ingénierie, le titulaire de ce poste aura l'opportunité d'appliquer ses connaissances et compétences en génie civil. Il assistera ce dernier dans la planification, la réalisation et le suivi de certains mandats de nature technique visant le développement et l'amélioration de l'environnement de vie des **Prévostois**. **Venez vous joindre à l'équipe qui fait la différence.**

NATURE DU TRAVAIL

- Effectue des relevés d'ordre technique et en interprète les résultats ;
- Surveille, vérifie les travaux de génie réalisés à contrat et assure qu'ils soient conformes aux plans et devis en émettant les directives appropriées aux entrepreneurs ;
- Coordonne le contrôle qualité des matériaux en chantier avec le laboratoire mandaté par la Ville ;
- Procède au mesurage en chantier des travaux réalisés et prépare ou vérifie les décomptes progressifs des projets qui sont sous sa responsabilité ;
- Participe aux réunions de chantier ainsi qu'aux visites d'acceptation des travaux ;
- Participe à la planification, à la conception et à la réalisation de projets relevant de la compétence du service;
- Participe à la gestion ou la conception des infrastructures ;
- Effectue des estimations visant à déterminer les coûts des travaux de construction et effectue le suivi des coûts réels ;
- Collabore à la préparation de documents d'appels d'offres (plans et devis) pour des travaux de construction et / ou de réhabilitation d'infrastructures municipales, d'aménagement et de bâtiments ;
- Dessine des plans et croquis techniques à l'aide des logiciels appropriés ;
- Effectue des inspections, rédige des rapports et recommande des interventions ;
- Effectue des recherches et des études sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies ;
- Répond aux plaintes des citoyens et émet des recommandations correctives ;
- Voit à la réalisation des activités sous sa responsabilité dans les délais prévus ;
- Apporte son aide aux collègues des différents services pour toute tâche selon ses habiletés et connaissances
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels selon les demandes du conseil municipal ;
- Participe à l'élaboration, à l'implantation et à l'application des procédures et politiques relevant du service ;
- Participe à l'implantation de solutions de gestion de la circulation ;
- Participe au développement et au maintien à jour des outils de gestion des actifs municipaux tels la géomatique, la cartographie, les bases de données.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil (DEC) ;
- Minimum deux (2) ans d'expérience comme technicien en génie civil ;
- Expérience en milieu municipal dans un poste similaire - un atout ;
- Expérience en surveillance de chantier ;
- Expérience en relevés topographiques - un atout ;
- Connaissance en géomatique – un atout ;
- Posséder un permis de conduire conforme et valide ;
- Posséder un véhicule ;
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit) ;
- Maîtrise de la suite de logiciels Microsoft 365, Auto CAD, Civil 3D (un atout), environnement GIS (un atout), OPA ou P6b (un atout), connaissance des norme NQ-1809-300, les parties 1 et 2 du CCDG et les normes du MTQMD ;
- Attestation d'ASP Construction.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Avoir un esprit méthodique et organisé ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Autonomie ;
- Diplomatie et sens des responsabilités ;
- Aptitudes en service à la clientèle et concertation en travail d'équipe ;

HORAIRE DE TRAVAIL

La semaine de travail est de 34 heures répartie du lundi au vendredi midi.

Des heures supplémentaires peuvent être requises selon les horaires des différents chantiers.

Une politique de « Flexi-travail » est en vigueur dans l'organisation et pourra être appliqué au poste en période « hors chantier ».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le taux horaire offert est celui déterminé en fonction de la convention collective en vigueur, selon l'échelle de la fonction. Entre 30.71\$ et 36.14\$ (en révision).

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Le 31 mars 2024.

POUR POSTULER : emploi@ville.prevast.qc.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt ; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Prévost respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.